



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignement supérieur

Question écrite n° 120176

## Texte de la question

M. Éric Jalton interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le programme Erasmus et lui demande de bien vouloir lui en faire le bilan depuis son lancement en 1987.

## Texte de la réponse

Erasmus, fêtera ses 25 ans en 2012. Il est devenu un véritable label, clairement identifié par le grand public. 33 pays y participent (les 27 États membres de l'Union européenne, ainsi que la Croatie, l'Islande, le Lichtenstein, la Norvège, la Turquie et la Suisse). Son objectif est d'assurer le développement de la coopération européenne entre les établissements d'enseignement supérieur et de la mobilité des étudiants et des enseignants. Il a notamment permis de développer considérablement les échanges entre pays et inspiré le processus de Bologne et l'émergence de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (LMD, crédits ECTS...). Erasmus est le programme d'échange d'étudiants qui connaît le plus de succès dans le monde entier. Plus de deux millions d'étudiants européens en ont bénéficié depuis sa création en 1987. Au cours de l'année académique 2009-2010, plus de 213 000 étudiants ont obtenu une bourse Erasmus pour étudier ou se former à l'étranger. Il s'agit d'un nouveau record et d'une augmentation de 7,4 % par rapport à l'année précédente : si la tendance actuelle se confirme, l'Union européenne atteindra son objectif, à savoir, aider à la mobilité de trois millions d'étudiants entre 1987 et 2013. D'après la dernière enquête du réseau Erasmus Student Network, plus de 80 % des étudiants européens en mobilité Erasmus se disent satisfaits de leurs études à l'étranger. 91 % d'entre eux ont bénéficié d'une bourse. L'impact majeur du programme Erasmus est la mise en oeuvre progressive de l'Espace européen de l'enseignement supérieur voulue par les ministres européens de l'enseignement supérieur dans le cadre du processus de Bologne lancé en 1999. En 25 ans de coopération intra-européenne dans le cadre du programme Erasmus, les établissements d'enseignement supérieur ont profondément internationalisé leurs formations et leurs structures, faisant de l'Europe un des espaces les plus attractifs pour les étudiants du monde entier. Plus de 340 000 étudiants français ont bénéficié d'un séjour Erasmus depuis 1987, date de lancement du programme, sur 2 152 000 européens, (16 % d'étudiants Erasmus français pour une population française équivalent à 11 % de l'ensemble UE 33). Depuis 2007, plus de 70 000 étudiants ont effectué un séjour d'étude et près de 14 000 étudiants un séjour de stage, soit 84 000 en tout. À l'horizon 2013, plus de 450 000 étudiants français devraient avoir bénéficié du programme depuis 1987, dont plus de 200 000 entre 2007 et 2013. En 2010 selon les premières estimations, plus de 34 000 étudiants français ont bénéficié d'une mobilité Erasmus. La France se situe ainsi en deuxième position pour la mobilité sortante Erasmus, derrière l'Espagne et devant l'Allemagne. La mobilité des étudiants français dans le cadre du programme Erasmus est en augmentation régulière (+ 6.9 % en 2009-2010) : après leurs voisins espagnols, les étudiants français sont les plus nombreux à effectuer un séjour Erasmus en Europe. Ils plébiscitent notamment la possibilité qui leur est maintenant offerte de bénéficier d'un financement Erasmus pour effectuer un stage en entreprise dans un autre pays européen (+ 22,7 % en 2009-2010). Les trois premiers pays d'accueil pour les étudiants Erasmus au départ de la France sont l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Allemagne. La mobilité vers les pays scandinaves est toujours en hausse, ainsi que la mobilité de stages en entreprise. En 2009-2010, la durée moyenne d'une mobilité d'étude est de sept

mois et de mobilité de stage est 3,25 mois. En France, le montant d'une bourse d'étude s'élève à environ 180 euros par mois et à 350 euros pour une allocation de stage. 1 057 établissements français sont titulaires de la charte universitaire Erasmus. Elle constitue le « ticket d'entrée » qui permet de participer au programme. Un palmarès des universités les plus performantes au niveau du programme Erasmus a été mis en place. L'étude se base sur le ratio entre la population des étudiants partis en mobilité Erasmus et la population étudiante de chacune. Ce palmarès classe les universités de Chambéry, Grenoble 3 et Lille 1 dans le groupe de tête depuis 2003.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Jalton](#)

**Circonscription :** Guadeloupe (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 120176

**Rubrique :** Politiques communautaires

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 octobre 2011, page 10984

**Réponse publiée le :** 27 décembre 2011, page 13691